

COMAR D'OR

Fiche d'inscription **27ème édition**

Merci de bien vouloir lire et compléter soigneusement le présent formulaire.

Veuillez noter que les réponses aux cases munies d'un astérisque sont obligatoires et nécessaires à l'inscription au COMAR D'OR. Vos données d'inscription et les résultats de votre participation sont traitées conformément à la loi 2004-63 et déclarées à L'INPDP sous le N° 801-01/2019.

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **COMAR Assurances** dont les coordonnées sont inscrites au verso.

PARTICIPANT :

NOM*
PRENOM*
Date et lieu de Naissance *
Nationalité *
PROFESSION*
ADRESSE PERSONNELLE*
ADRESSE PROFESSIONNELLE
TEL*
FAX
MAIL*

NB : pour les mineurs l'engagement du tuteur est obligatoire

Avez-vous déjà participé aux prix COMAR d'OR* ? Oui non

Si oui

Année de participation* :

Prix obtenu* :

PRESENTATION DU ROMAN :

Titre du roman* :

Langue* : français arabe

Nombre de pages* :

Editeur* :

Adresse Editeur* :

Tél Editeur* :

Mail Editeur* :

Date d'édition* :

Si le roman est édité à l'étranger, est-il commercialisé sur le marché tunisien*? oui non

Date du dépôt légal* ?.....

Le Dépôt de 7 exemplaires du roman à la COMAR ainsi qu'un justificatif de la date du dépôt (Service Evenementiel & Communication interne) est obligatoire avant le 31 mars de l'année en cours.

Les 7 exemplaires du roman sont non récupérables.

Date du dépôt* :

REGLEMENT

Article 1 : La Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances COMAR, décerne des prix annuels pour les romans tunisiens, en langues arabe et française, remarquables par la qualité de leur écriture, l'originalité de leur thème et/ou leur dimension créatrice. Ces prix se subdivisent comme suit :

1-Les prix « COMAR d'Or » en langues arabe et française : dotés d'un montant de 10000D chacun. Les prix COMAR d'Or sont décernés aux meilleurs romans, dans l'une et l'autre langue, publiés entre deux sessions ;

Les auteurs ayant reçu le prix COMAR d'or peuvent concourir pour le même prix avec un nouveau roman, après une période minimale de 5 ans.

2-Les « Prix Spéciaux des jurys » en langues arabe et française : dotés d'un montant de 5000D chacun. Ces deux prix sont décernés aux romans, dans l'une et l'autre langue, qui présentent une originalité remarquée par les jurys ;

Les auteurs ayant reçu le Prix Spécial du jury peuvent concourir pour le prix COMAR D'OR. Cependant, ils peuvent participer et concourir pour le même prix (Prix Spécial du Jury), après une période minimale de 5 ans.

3-Les « Prix Découverte » en langue arabe et française : dotés d'un montant de 2500D chacun. Ces deux prix sont décernés aux romans, dans l'une et l'autre langue, où les jurys décèlent de réelles promesses.

Ce prix est décerné une seule fois au même auteur.

Article 2 : Sont concernés par ces prix tous les romans écrits par des auteurs de nationalité tunisienne, publiés en Tunisie ou à l'étranger durant la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

Article 3 : Les romans récompensés dans le cadre du concours officiel sont choisis par deux jurys, l'un pour les romans en langue arabe et l'autre pour les romans en langue française. Chaque jury est composé de 5 membres.

Protection de données à caractère personnel :

Nous ne traiterons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour la gestion de votre inscription conformément aux textes légaux en vigueur.

Vos informations personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pendant la durée de vie de votre inscription. Pendant cette période, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer **la confidentialité et la sécurité** de vos données personnelles, de manière à empêcher leur **endommagement, effacement ou accès** par des tiers **non autorisés**.

L'accès à vos données personnelles **est strictement limité** à notre personnel concerné et les membres du jury, le cas échéant, à nos sous-traitants. Les sous-traitants en question sont soumis à **une obligation de confidentialité** et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraint en raison d'un motif légitime (obligation légale, exercice des droits de la défense, etc.).

Aucun destinataire de vos données sont situés **en dehors de la Tunisie**.

Conformément à la loi de protection de données en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant **le Délégué à la protection des données "DPO" Adresse Postale : Immeuble COMAR, Avenue Habib BOURGUIBA 1001 – Tunis ; Email : dpo@comar.tn ; Téléphone : +216 71 34 08 99 ;**

Si vous ne souhaitez pas recevoir nos actualités et sollicitations (par téléphone, SMS, courrier postal ou électronique) et invitations, vous avez la faculté de nous l'indiquer dans le cadre du présent formulaire de modifier vos choix en nous contactant dans les conditions évoquées ci-dessus (si cela est techniquement envisageable).

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter l'INPDP : Instance National de Protection de Données Personnelles (plus d'informations sur www.inpdp.nat.tn).

Pour plus d'information sur la gestion de vos données et vos droits, consultez notre **Politique de protection de la vie privée** sur notre site web <https://comar-d-or.comar.tn/>

✓ J'autorise l'utilisation de **mon numéro de téléphone portable** pour l'envoi de sms dans le cadre évènementiel de la COMAR **Oui non**

✓ Je certifie avoir récupéré un exemplaire de toutes les mentions et les accepte toutes

La signature du présent document autorise la compagnie à utiliser vos données personnelles.

Tunis, le :
Signature avec la mention
«lu et approuvé »